

# R.T.T Route et Tout-terrain



## Toute l'information des réunions de votre club

FÉVRIER 2026

NUMÉRO 251

AMICALE CYCLISTE CANÉTOISE



### Au revoir Francis



À vélo tout est plus beau !

### BB, 26 ans au service du club

#### Sommaire

BB, 26 ans au service du club	1-2
Les galettes ont eu du succès	2
Sortie VTTe Paulilles	2-3
Huîtres à Leucate	3
L'AG de l'amicale vendredi 6	3
Goûter crêpes jeudi 19	3
Les circuits progression reviennent	4
Il y a 20 ans au club : le repas dansant annuel	4
Du côté des magazines	4
Le casque, un accessoire indispensable	4
Interdiction des non licenciés à participer aux sorties clubs	5
Au Casino, on a joué ... et on a perdu	6-7
A propos des pistes cyclables	7
Nos peines : Papa et Francis	8
Changement d'heure de départ	9
Couleur des maillots et visibilité	9
Les événements du mois	9

**RÉUNION MENSUELLE  
VENDREDI 6 MARS A 18H00**



Vendredi 7 février, lors de l'assemblée générale de notre amicale, une page importante de l'histoire du club va se tourner car Bernard, après 26 ans au service de l'amicale, ne briguera pas un nouveau mandat au sein du conseil d'administration.

Après un premier contact à l'occasion de la pause-café du 14 mars 1999, Bernard ne perdait pas de temps puisqu'il s'enrôlait (question d'habitude) le 25 mars, entendez par là qu'il prenait sa première licence à l'Amicale Cycliste Canétoise; cette année-là, le club comptait 35 licenciés.

Il intégrait le conseil d'administration dès l'assemblée générale de la même année où il se voyait confier la « gestion des sorties » ; nommé « secrétaire » en 2001, il occupera ce poste jusqu'en 2005 où, à la mi-année, il assurera l'intérim du président d'alors, Lucien Gennardi parti s'installer sur la Côte d'Azur; l'assemblée générale suivante le confortera dans cette fonction qu'il occupera jusqu'en 2016, date à laquelle il pensa que le bon moment était venu pour passer la main, en l'occurrence à votre président actuel ; resté vice-président, il m'a mis le pied à l'étrier et a toujours été de bon conseil lorsque je lui demandais son avis.

Sans entrer dans le détail de tout ce qu'il a apporté à l'amicale, je rappellerai sa rigueur toute militaire, « départ à 8h00 pétantes », le fait que, sous sa présidence, le club soit passé

de 45 licenciés en 2005 à 109 licenciés en 2015, l'organisation du premier séjour de l'amicale, à savoir la montée du Tourmalet et du col d'Aspin en septembre 2001 (Saint-Castle-Guildo au mois de septembre sera notre 67<sup>ème</sup> séjour), la création en mars 2005, sur une idée de Didier, du RTT pour « Route et Tout Terrain », notre journal mensuel qui a fêté ses 20 ans l'année dernière et dont vous parcourez le numéro 251.

Pour toutes ces raisons, et parce que le club est redevable envers Bernard, j'espère que vous serez nombreux à venir le remercier et l'ovationner lors de notre assemblée générale du 6 février. Heureusement, il reste au club !

*Bruno*

### Les galettes ont eu du succès

Si l'on en croit la foule des grands jours, ce lundi 5 janvier, les galettes ont effectivement eu du succès. A moins que ce soit la joie des retrouvailles après les fêtes ou l'attente des vœux prononcés par notre président ? Ce qui est sûr, c'est que 70 amicalistes étaient présents et relativement disciplinés pendant le discours de Bruno, avides d'avoir des nouvelles fraîches et réceptifs aux mesures de sécurité maintes fois distillées. Les couronnes sont apparues timidement comme d'habitude, et pourtant le compte y était. Pas de doute, le but était avant tout de se retrouver après les réveillons et de se raconter comment s'étaient passées les festivités. Il y en a même qui ont parlé vélo !

### Sortie VTTe Paulilles

Ce jeudi 15 nous avons rendez-vous au parking de Paulilles pour une balade mer et montagne. C'est ainsi que Bruno, Pascal, Guy et votre serviteur se sont retrouvés à 8h45 au lieu-dit, aussitôt rejoints par Daniel licencié au VCA et membre bienfaiteur de l'ACC.

Il faut préciser que ce lieu dont le nom est resté le même depuis l'époque catalane est une petite baie protégée entre le cap Béarn et le cap de l'Oullestrell.

On y trouve 3 plages à savoir Bernardi, del Mitg et Fourat.

C'est à cet endroit sur un ancien hameau de Port-Vendres qu'a été créée la fabrique de dynamite Nobel par son associé Paul François Barbe industriel lorrain.

Le site, après la fermeture de l'usine en juillet 1991 a été vendu au Conservatoire du Littoral ce qui l'a mis à l'abri de la voracité des promoteurs immobiliers.

Aujourd'hui le site de 17 hectares est ouvert au public depuis juin 2008, Il abrite un musée sur le patrimoine industriel de la fabrique et un atelier de réparation de barques catalanes.

Nous quittons cet endroit par la route D914 et rapidement nous empruntons la piste qui traverse la forêt de pins et de chênes. Un terre plain nous permet de nous arrêter pour profiter de la vue sur la baie et le cap Béar. Un sentier nous conduit à un talus pentu qui nous oblige à pousser nos vélos.. La piste reprend et nous amène à la D 914 que nous traversons pour rejoindre le chais du Mas Ventous appartenant au GICB actuellement en grande difficulté financière. Nous arrivons au club hippique et c'est là que le moteur électrique est le bienvenu tant la piste est pentue. Après une bonne heure d'effort notre objectif est atteint. Il s'agit de la batterie de la Gallina construite pour protéger Port-Vendres.

De cet endroit nous plongeons au fond d'une vallée par une piste qui mettra à l'épreuve les freins de nos vélos. Ensuite nous remontons la colline pour rejoindre le lotissement du pont de l'Amour au-dessus de Port-Vendres. Nous traversons à nouveau la D 914 en direction du cap Béar pour ensuite descendre vers le nouveau tunnel qui l'enjambe. En chemin nous sommes arrêtés par un berger qui nous demande de descendre de nos vélos et de le suivre à pied en raison de la présence d'un chien Patou susceptible de nous attaquer. C'est l'occasion de parler 10 minutes avec

lui avant de reprendre la piste qui nous ramène à nos voitures.

Par un temps très agréable nous avons parcouru 28 km pour un D+ de 635m.

Notre projet est de faire l'ascension de la tour de Madeloc lors d'une prochaine sortie.

*Votre serviteur Maurice*

### Huîtres à Leucate

La traditionnelle dégustation d'huîtres était initialement programmée pendant la sortie club du 18 janvier mais, compte tenu du déluge annoncé ce jour-là, il a paru préférable de la reporter la semaine suivante; le 25 janvier donc, ils étaient près d'une vingtaine de cyclos à se retrouver au Mas Bleu où, pour 10€, chacun a pu savourer 6 huîtres accompagnées d'un verre de vin blanc.

### L'AG de l'amicale vendredi 6

L'Assemblée Générale de notre amicale aura lieu ce vendredi 6 février à 18h00 aux Voiles Rouges 196, avenue de Perpignan à Canet.

Assister à l'AG, c'est montrer son attachement au club, merci donc :

- à ceux qui, pour des raisons diverses, ne viennent pas souvent, voire jamais, aux réunions mensuelles, de faire un effort ce jour-là

- à ceux qui ne peuvent se rendre disponibles à cette date, de bien vouloir remplir un pouvoir.

Et puis, comme vous le savez, Bernard ne briguera pas un nouveau mandat au sein du conseil d'administration : votre présence serait un gage de votre reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pendant ses 26 ans de présence active.

### Goûter crêpes jeudi 19

L'après-midi crêpes revient au club : ce sera jeudi 19 à 16 heures.

Comme les autres années, il est fait appel à toutes les bonnes volontés pour venir avec quelques crêpes (mais aussi beignets) qu'elles

(ou ils) auront fait sauter dans la matinée.

Le club fournira le cidre, le sucre, la confiture et le miel.

### Les circuits progression reviennent

Patrice et Didier vont bientôt dévoiler le calendrier des sorties progression qui reprendront dernière quinzaine de février. Rappelons que les circuits progression sont des parcours vallonnés d'environ 60 à 70km avec 400 à 700m de dénivelée, accessibles au plus grand nombre, qui s'effectuent dans la matinée au départ du club.

Participer à ces sorties progression permettra de préparer les futures sorties montagne avec comme point d'orgue, pour une quinzaine d'entre nous, le Mont Ventoux vers la mi-octobre.

Ils peuvent bien sûr être faits en VAE.

### Il y a 20 ans, au club : Le repas dansant annuel

Jean Louis et Fernand nous ont trouvé un resto plus que sympa pour notre repas annuel de ce samedi 28 janvier : le Yucatan, à Canet. Cadre légèrement exotique, spacieux, un menu de gourmet pour un prix honnête. Le seul problème, encore une fois, c'était bien sûr la météo ! Les 17 cm de neige (Jean Cintas a mesuré) en ont fait hésiter plus d'un (et d'une) à tel point que Michèle s'est transformée en standardiste une partie de l'après-midi pour répondre aux indécis : ira ? Ira pas ? Repas maintenu ? Annulé ? Finalement, seulement 2 couples ont déclaré forfait : l'un parce que bloqué par la neige entre Toulouse et Canet, l'autre parce qu'ayant trop hésité...ou choisi l'USAP ?

Toujours est-il que ce repas fut un bon moment passé entre amis. La présence de Lucien et Pépita, venus spécialement

braver les éléments depuis leur chère Côte d'Azur a été particulièrement appréciée de tous. Déjà 8 mois qu'ils nous avaient quittés. L'absence de DJ s'est bien sûr fait un peu sentir, chacun estimant que son choix de musique était le meilleur. Mais ceux qui voulaient danser ont dansé ! Et on peut dire « comme d'habitude » un grand merci à nos deux artistes de music-hall, Roselyne et Daniel pour leur numéro de ballet époustouflant. Que vont-ils nous présenter la prochaine fois ?

### Du côté des magazines

Cyclotourisme n° 763 Janvier 2026

- Changement de braquet : le site ffvelo.fr fait peau neuve
  - Un festival de cyclotourisme : avant-goût de la 87<sup>ème</sup> Semaine fédérale de cyclotourisme à Château-Gontier sur Mayenne
  - Cap sur l'avenir : retour sur le séminaire jeunes qui s'est tenu à Metz en novembre 2025
  - Quatre au compteur ! : un 4<sup>ème</sup> Brevet de cyclotourisme national (BCN), qui nécessite un pointage dans 91 départements, par un cyclotouriste de 77 ans
  - Destination l'Aveyron : le Tour de l'Aveyron comme première randonnée permanente pour un couple de cyclo-voyageurs
  - La Dordogne mise sur les labels « Territoire vélo » et « Base VTT »
  - Relevez le défi ! : le mois sans alcool
- lu dans l'article « ... les sorties vélo dans nos clubs ne se terminent pas sans un **debriefing** » (Bruno : je confirme)*
- Les transmissions électriques : gadget ou vraie révolution ?
  - Le casque : un accessoire indispensable (voir l'article ci-dessous)
  - Jours de première ! : retour sur le congrès fédéral des 13 et 14 décembre derniers à Albi

### Le casque, un accessoire indispensable

#### Mentions obligatoires

Un casque de vélo dans les normes doit obligatoirement porter le marquage CE, le nom et l'adresse de son fabricant, le numéro de la norme (NF EN 1078), la taille et le poids, l'année de fabrication, le modèle et le type de casque.

#### Durée de vie du casque

Les matériaux utilisés pour la fabrication d'un casque n'ont pas la même résistance aux éléments extérieurs comme le soleil et la pluie ou la transpiration. Et il faut en tenir compte pour calculer la durée de vie d'un casque. Ainsi un casque en PVC qui n'a subi aucun choc devra être changé plus fréquemment, en moyenne tous les 2-3 ans alors qu'un casque en polycarbonate le sera seulement tous les 5 ans. De plus, certains casques bénéficient d'un vernis spécifique leur attribuant une meilleure pénétration dans l'air. Enfin, d'autres possèdent en plus une structure interne renforcée. Cette armature interne est souvent très légère et permet de solidifier le casque sans l'alourdir. Elle est souvent composée en aramide et noyée dans le polystyrène.

**Important** : en cas de choc le casque doit être changé systématiquement, même si l'on ne voit pas de fissure apparente, la mousse intérieure a pu être endommagée.

La durée de vie d'un casque se calcule à partir de sa date d'achat (c'est à partir de cette date qu'il sera exposé aux rayons UV du soleil, à l'humidité et à la sueur).

*(extrait de Cyclotourisme n° 763 Janvier 2026)*



## **INTERDICTION DES NON LICENCIÉS A PARTICIPER AUX SORTIES CLUBS**

Comme dans toute association, les activités sont strictement réservées aux adhérents de l'association. Il est donc nécessaire que le président du club et les membres du bureau interdisent au non licencié à participer aux sorties du club au-delà des 3 sorties autorisées si le club a opté pour l'option A.

Une personne licenciée à l'UFOLEP, la FFC ou le FFRS est considérée par les assurances comme un non licencié.

Si un non licencié de la Fédération se présente pour participer à vos sorties club au-delà de 3 sorties (si le club a l'option A) il faut qu'un responsable du club soit présent pour lui signifier l'interdiction de participer. L'important est qu'il y ait un membre du club missionné (et fiable) par le président pour que la sortie club n'accepte pas de non licenciés au-delà de ce qui est permis.

En laissant faire la responsabilité du président du club est engagée en cas d'accident grave.

Dans le cas d'un accident grave du non licencié entraînant une invalidité, les couts entraînés sont très importants (plusieurs centaines de milliers d'euros). Son assurance personnelle refusera de contribuer du fait de la pratique sportive.

Notre assureur Allianz refusera aussi car il sera facile d'établir que la personne sortait régulièrement avec le club et n'était ni licencié ni assuré. Le tribunal se tournera alors vers le président du club et les personnes qui l'ont accepté dans le groupe sachant qu'il n'était pas correctement assuré pour leur imposer le règlement des couts.

Le code du sport oblige tout club à licencier tous ses adhérents et à les assurer correctement. article L321-1 et 321-2 : obligation d'assurer tout participant aux activités au moins en responsabilité civile (RC)

article L 321-4 : obligation d'informer sur l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident (IA)

La licence est obligatoire pour pratiquer dans un club. Article 6 des statuts de la FFCT « tous les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence fédérale »

**Il est possible qu'un licencié de la Fédération française de cyclotourisme dans un autre club et ayant pris seulement une adhésion dans votre club participe aux sorties.** Il n'y a dans ce cas aucun empêchement, la personne étant normalement licenciée de la Fédération, assurée et connue du club.



### Au Casino, on a joué... et on a perdu

*Je précise que le récit qui suit reflète uniquement mon propre ressenti et ma perception personnelle des choses. Je suis parfaitement conscient que d'autres points de vue peuvent être très différents.*

À 10h30, lorsque je suis venu voir si la salle prenait forme, je tombe sur notre DJ en bas des escaliers : haletant, en nage, chargé comme un bourricot. Il lâche, à bout de souffle : « jamais plus je viens ici ! Même pas un ascenseur ! ».

Je me dis intérieurement : « ouh là là, ça débute mal... ».

Il faut avouer que le pauvre avait au moins une tonne de matériel à gravir. Je le laisse à son calvaire et file.

A Midi, retour dans la salle de restaurant avec toute la joyeuse bande. Nous attend une soupe de champagne, quelques jus de fruits accompagnés d'une poignée de canapés rachitiques.

Après avoir englouti mon verre, je me représente au buffet où miracle, deux flutes de champagne patientent encore. Je demande poliment à la serveuse s'il me serait possible d'en déguster une d'entre-elles.

Elle me répond sèchement : « Une par personne. » Je fais remarquer que tout le monde a déjà été servi. Elle me rétorque que ce n'est pas une raison !

Je présume que le doux breuvage à fini dans l'évier ou dans le gosier d'un des serveurs.

C'est donc la gorge un peu sèche que je rejoins mes amis à table. Stupéfaction ! Leur verre à vin débordent, alors que le mien est désespérément vide. Pas l'ombre d'une bouteille sur la nappe.

J'interroge. On m'explique qu'un serveur est passé avec des bouteilles et a servi... uniquement les personnes déjà assises.

Décidément, c'est pas mon jour de chance !

J'arrive néanmoins, après maintes requêtes, à obtenir un verre de ce précieux nectar.

Je devrai le quémarder tout au long du repas - un repas où seul le foie gras était à la bonne température. Par bonheur, j'étais entouré de deux femmes sobres et malignes qui, grâce à un savant jeu de bonneteau réussissent à me désaltérer.

Une chose est sûre, nous devons trouver une autre adresse pour nos futurs repas !

Heureusement, la frugale collation terminée, malgré une piste de danse bien trop petite pour les sportifs dynamiques que nous sommes, le DJ parvient à mettre l'ambiance. Roger en profite pour nous offrir une magistrale démonstration des bienfaits de cinquante ans de cyclisme lors d'un twist endiablé. Les tubes de notre adolescence s'enchaînent pour le plaisir de tous.

Mais, la moyenne d'âge du club aidant, les comparses se disperse dès 15 h. Seuls les plus téméraires restent pour tenter leur chance aux « body-manchots » du rez-de-chaussée de l'établissement.

Devant ce triste constat, je me pose cette question, ne serait-il pas judicieux, pour nos prochain repas, d'organiser un souper aux jardins d'Arcadie ? La toute nouvelle résidence séniors dont viens de se doter notre commune.

*Christian*

### **A propos des pistes cyclables**

Le Département injectera en 2026 4,3M€ pour des pistes cyclables. La première permettra de relier le Racou (Argelès-sur-Mer) à Collioure de manière sécuritaire pour une balade de 3,5 km. Plus au nord, un tracé de 1,5 km sera aménagé entre Estagel et le mas Camp à Maury.

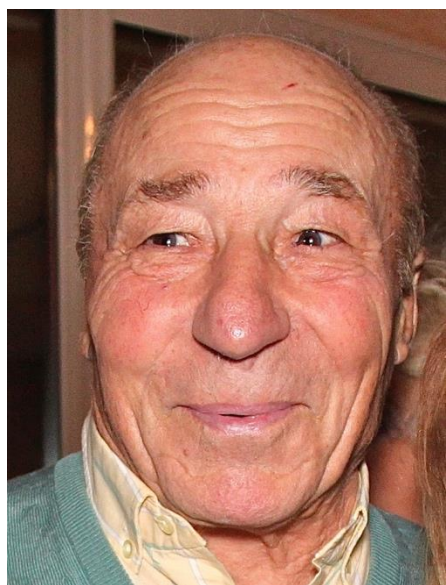
La liaison cyclable entre Perpignan (clos Banet) et Canet-en-Roussillon (village) sera achevée en 2026 le long de la D617. La dernière portion, à partir du Mas Miraflor, sera terminée à l'été 2026.

La voie verte nommée Agouille de la Mar sera également poursuivie avec un tronçon de Bages au lac de la Raho. La fin des travaux est prévue au début du printemps.

Un accès cyclable sera créé des deux côtés de la RD900 jusqu'à l'Olliù. De Tressere et de Banyuls-dels-Aspres. Le chantier doit se terminer en fin d'année.

Enfin, deux passerelles seront construites en 2026. La première le long de la RD914 pour enjamber le Tech à Elne; la deuxième passerelle sera réalisée sur le même principe en parallèle de la RD900 pour passer sur l'Agly au nord de Perpignan. Cet ouvrage sera créé entre le second semestre 2026 et la fin 2027, à l'usage des cyclistes et piétons.

*(source : l'Indépendant du 26 janvier)*



### Nos peines

**Daniel Iorg**, dit « Papa », l'époux de Véronique, est décédé le 8 janvier; ci-dessous les quelques lignes que Bernard a écrites pour lui rendre hommage lors de ses obsèques le 21 janvier.

#### Au revoir papa

Papa, c'était Daniel Iorg. Pourquoi l'a-t-on appelé ainsi ? Il n'était pas tout-à-fait le doyen du peloton. Alors peut-être était-ce parce qu'il alliait l'âge - quand même - à la gentillesse et à l'amour des autres. Papa, s'est éteint peu avant ses 94 ans. Même s'il disait en plaisantant qu'il en avait 4 fois moins puisqu'il était né un 29 février. C'était un grand sportif qui a fait une brillante carrière dans la lutte. Titulaire de nombreux titres, il n'était pas

loin d'être sélectionné pour les Jeux Olympiques et était encore champion d'Ile de France à 40 ans. Il s'est tourné ensuite vers le vélo en région parisienne puis a rejoint notre club où il a roulé pendant 14 ans, de 2004 à 2017 jusqu'à l'âge de 85 ans. Très sagement, il a alors pris la carte de bienfaiteur pour rester en contact avec les copains

Pendant toutes ces années passées au sein du club, Daniel s'est fait remarquer par sa volonté à toujours s'accrocher, son humeur toujours égale, ses plaisanteries. Les anciens se souviendront longtemps de sa formule « y'a de la meuf », de son striptease -presque intégral - pour le mémorable anniversaire des 60 ans de sa femme Véronique, suscitant l'admiration de la gente féminine. Ces derniers propos peuvent paraître trop légers vu les circonstances, mais je suis sûr que de là-haut, papa les appréciera et me pardonnera .

Oui, c'était tout ça, Daniel : un grand sportif, qui aimait la vie, qui aimait les copains, avec qui on a passé de bons moments. Malheureusement la maladie a été la plus forte et c'est ce souvenir d'épicurien que nous garderons de toi.



**Francis Bousquet**, le mari de Monique, nous a quittés dimanche 1 février suite à un AVC; la veille encore, malgré une crise d'asthme très virulente, il assistait au repas dansant de l'amicale.

Francis était arrivé au club en 2015 et il était entré au conseil d'administration en 2020, il avait 75 ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 11 février à 15h00 au crématorium de Canet.

Un hommage particulier sera bien sûr rendu à Francis dans le RTT du mois de mars

## Couleur des maillots et visibilité

## Changement d'heure de départ

Le soleil se lève plus tôt, on va l'imiter.

A partir du dimanche 15 février, les horaires de départ seront avancés à 8h30 pour tous les jours de roulage et tous les groupes, avec une exception toutefois : si le groupe 3 partira bien à 8h30 le dimanche, le mercredi, il conservera son horaire actuel, à savoir 9h00.

Pour ne pas se tromper :

- dimanche, mardi et jeudi : RDV au club à 8h15 et **départ du siège du club** à 8h30
- Mercredi (groupe 3) : RDV au club à 8h45 et **départ du siège du club** à 9h00



## LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

Date	Heure	Randonnée/Destination
5/2	9h00	Sortie VTT plaine
6/2	18h00	Assemblée Générale de l'Amicale aux Voiles Rouges
8/2	9h00	PC Brouilla
	11h30	Vin chaud Edouard
12/2	9h00	Sortie VTT électrique
	14h00	Permanence licences et QRFUL jusqu'à 16h00
15/2	<b>8h30</b>	La Franqui
19/2	16h00	Goûter crêpes au siège de l'Amicale
22/2	8h30	Thuir, Sainte-Colombe
26/2	8h30	Sortie VTT électrique
1/3	8h30	PC Elne Sorède, Montesquieu-des-Albères
5/3	8h30	Sortie VTT plaine
6/3	18h00	Réunion mensuelle suivie du couscous Daniel

Bonne route à tous!